

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

**Dossier n° DP 004 110 26 00015**

Date de dépôt : 13 avril 2026

Demandeur : Monsieur LEGROS Sébastien

Pour : abri de jardin

Adresse terrain : 8, résidence les Cèdres  
à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : B 1312

ARRÊTÉ 060/2026

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 21 avril 2026 par Monsieur LEGROS Sébastien demeurant 8, résidence les Cèdres 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 26 00015,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 22 avril 2026,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 06 mai 2026 et les pièces reçues le 09 mai 2026,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la construction d'un abri de jardin, pour une surface de plancher créée de 17 m<sup>2</sup> portant la surface de plancher totale à 102 m<sup>2</sup>, sur un terrain d'une superficie de 159 m<sup>2</sup> et situé 8, résidence les Cèdres 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 1312,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 22 mai 2026,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 26 mai 2026,

Le Maire,



Henri COUVÉ

NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.